

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.021

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 6 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 janvier 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 janvier 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Nancy LEFÈVRE représentée par M. Alain LARRAIN
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Pierre PAPEIX
M. René-Luc CHABASSE représenté
par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES BX N° 570, N° 571 ET N° 572, SITUÉES DANS L'EMPRISE DE L'ALLÉE DES SOUS-BOIS ET DE LA RUE DES SAULES À ROYAN, APPARTENANT À MONSIEUR ERNEST FELTAIN, POUR LA RÉGULARISATION DE L'ALIGNEMENT DE CES VOIES

RAPPORTEUR : Mme DAUZIDOU

VOTE : UNANIMITÉ

Monsieur Ernest FELTAIN est propriétaire des parcelles cadastrées BX n° 568, n° 569, n° 570, n° 571 et n° 572, situées dans l'emprise de la rue des Saules et de l'allée des Sous-Bois à Royan.

Afin de régulariser l'alignement de la rue des Saules et de l'allée des Sous-Bois, Monsieur FELTAIN s'est engagé, par une promesse de cession en date du 20 janvier 2017, à aliéner au profit de la commune de Royan, au prix global de 8 000 euros (Huit mille euros), les parcelles suivantes :

- BX n° 570, d'une superficie de 44 m², sise allée des Sous-Bois,
- BX n° 571, d'une superficie de 68 m², sise allée des Sous-Bois,
- BX n° 572, d'une superficie de 99 m², sise rue des Saules,

soit une superficie totale de 211 m².

Le bornage de ces parcelles a été réalisé par le Cabinet de géomètre CELLIER.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver l'acquisition de ces parcelles et de désigner l'étude notariale LAPÉGUE-VICQ, située 4 avenue de Pontaillac à Royan, pour la rédaction de l'acte authentique. Les frais relatifs à cette acquisition sont à la charge de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la promesse de vente de Monsieur Ernest FELTAIN, en date du 20 janvier 2017,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'acquérir, au prix de 8 000 euros, les parcelles appartenant à Monsieur Ernest FELTAIN, cadastrées BX n° 570, d'une superficie de 44 m², n° 571, d'une superficie de 68 m², sises allée des Sous-Bois à Royan et BX n° 572, d'une superficie de 99 m², sise rue des Saules, en vue de la régularisation de l'alignement de l'allée des Sous-Bois et rue des Saules,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous documents nécessaires à cette acquisition,
- de confier la rédaction de l'acte authentique d'acquisition à l'étude notariale LAPÉGUE-VICQ, située 4 avenue de Pontaillac à Royan.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 février 2017

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENCO



PROMESSE DE CESSION

Je soussigné Ernest Roger FELTAIN

Né le 27 mai 1956 à LA ROCHELLE (17000)

Demeurant 5 rue des Saules à ROYAN (17200)

- promet et m'oblige à céder à la Ville de ROYAN, les parcelles de terrain cadastrées section BX n° 570, d'une superficie de 44 m², BX n° 571, d'une superficie de 68 m², situées allée des Sous-Bois à Royan (17200) et BX n° 572, d'une superficie de 99 m², située 5 rue des Saules à Royan (17200), sous les charges et conditions ordinaires, moyennant un prix global de 8 000 euros (huit mille euros).

Les lieux sont grevés de servitudes (réseaux publics assainissement et eau potable).

- cède les terrains dans l'état du jour de la signature de la présente.

- m'engage :

- à signer et à fournir tout document nécessaire à la réalisation de la cession et à présenter les titres de propriété au notaire chargé de ladite cession,
- à livrer les immeubles libres de toute occupation ou location. La réalisation de cette promesse donnera lieu à l'établissement d'un acte notarié, dont les frais sont à la charge de la Ville de Royan.

Fait à ROYAN, le 20 janvier 2017

Lu et approuvé
A LA SOMME de 8000 €

SIGNATURE*

A préciser :

Notaire : Etude notariale LAPEGUE – VICQ – 4 avenue de Pontailac – 17200 ROYAN

Géomètre : Cabinet CELLIER – 21 boulevard Albert 1^{er} – 17200 ROYAN

Département :
CHARENTE MARITIME

Commune :
ROYAN

Section : BX
Feuille : 000 BX 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 30/11/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

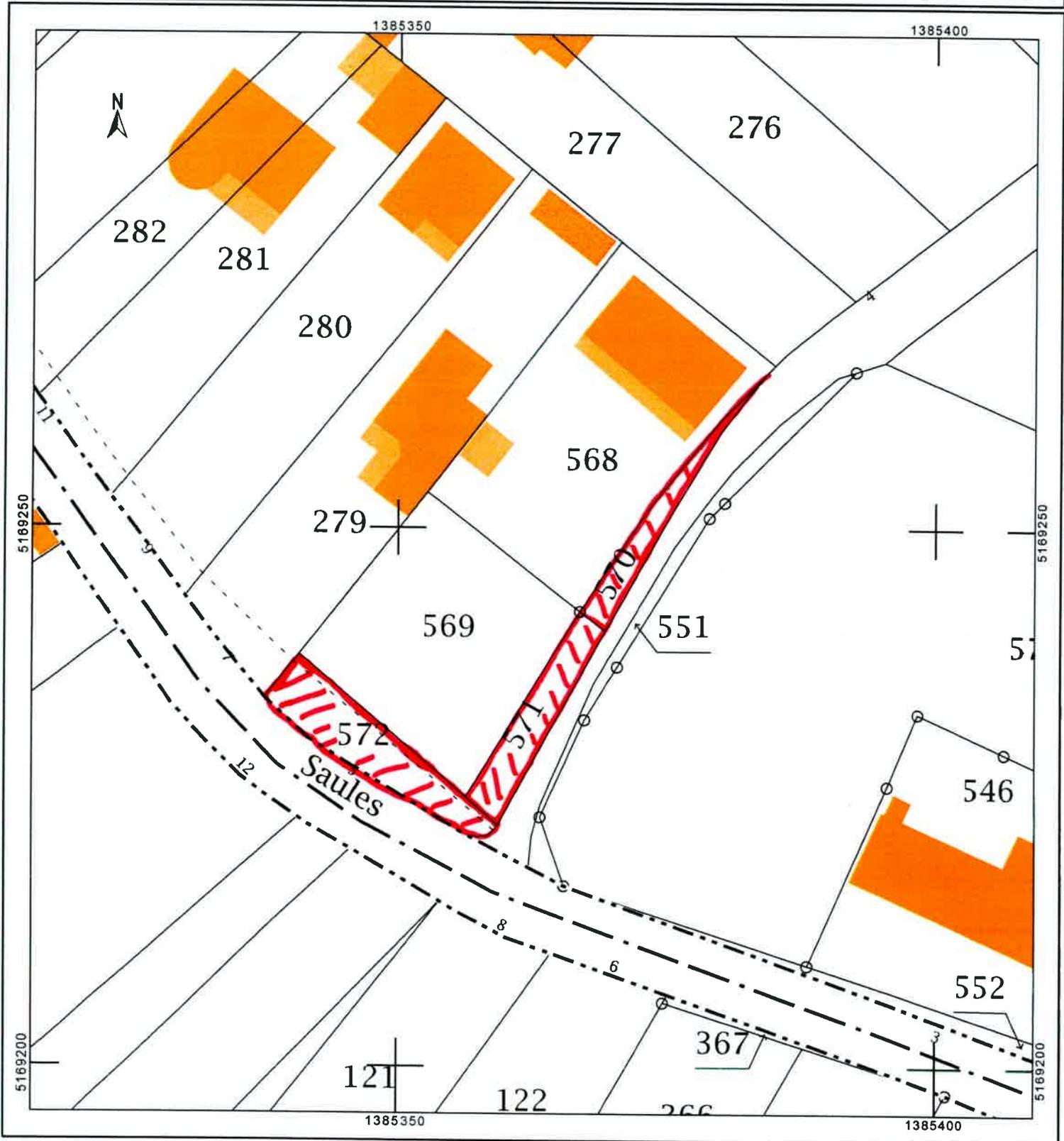
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique et de Gestion
Cadastrale
Branche de Saintes 4 Cours Charles De
Gaulle 17108
17108 SAINTES Cedex
tél. 05 46 96 51 54 -fax
ptgc.170.saintes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
COMMUNE DE ROYAN

5 rue des Saules
 Parcelle cadastrée section BX, n°278 (avant division)

PROPRIETE DE M. FELTAIN Ernest

PLAN DE BORNAGE ET DIVISION

ECHELLE: 1/200

Réquisition de division - N° d'ordre du document d'arpentage associé: 4258 J

LEGENDE

-  Courbes de niveaux (altitudes non rattachées au système NGF-IGN69)
-  Clôture grillage
-  Mur
-  Application cadastrale
-  Borne

